



**Avec la CFDT le
vendredi 9 avril
faites connaître vo-
tre mécontente-
ment en arrêtant le
travail.**

**1 heure (mini-
mum) pour
faire entendre
votre voix face
au recul des
accords d'en-
treprise, face
aux restructu-
rations annon-
cées.**



Sommaire

Consultation

1/4 d'heure d'avance menacé

Sans social, pas de commercia

Attitude de FO

Résultat du sondage CFDT



**92% CONTRE la
signature de l'ac-
cord 2004**

**83% POUR parti-
ciper à un dé-
brayage .**

La CFDT ne signe pas



**Le 1/4 d'heu-
re d'avance
de Carrefour
est menacé.**

Arrêt de travail le vendredi 9 avril 2004



**...cessons de
nous plain-
dre,
Agissons tous
ensemble le 9
avril !**

Résultat du sondage organisé par les sections CFDT sur les NAO 2004



La CFDT avant toute décision vous consulte.

Donnez votre avis sur les propositions de la direction.

Si la majorité des salariés veulent que la CFDT signe vos délégués défendront votre position.

*Si vous ne souhaitez pas que la CFDT signe alors **il faut se mobiliser pour dire à la direction votre "ras le bol" de ne pas être entendus, de ne pas être reconnus.***

La CFDT est à vos côtés et vous écoute.



Etes vous pour ou contre la signature de l'accord 2004

Si vous répondez CONTRE

Etes vous d'accord pour participer à un débrayage pour défendre

- + la RTT et l'emploi,
- + la revalorisation réelle de notre pouvoir d'achat
- + l'amélioration du management et des conditions de travail

La CFDT est présente dans 91 hypermarchés et 3 établissements (SAV et entrepôt) soit un effectif de 30 000 salariés.

CONSULTATION DES SALARIES

23% des salariés ont répondu, à ce jour, aux questions CFDT dans les établissements qui ont procédé à cette consultation.

92% des employés, qui ont répondu au sondage CFDT se prononcent

CONTRE la signature de l'accord 2004

83% des employés qui ont répondu au sondage CFDT se prononcent

POUR participer à un débrayage pour:

- + la RTT et l'emploi,**
- + la revalorisation réelle de notre pouvoir d'achat**
- + l'amélioration du management et des conditions de travail**

CONSULTATION DES SECTIONS CFDT

A l'unanimité les sections CFDT votent CONTRE

la signature de l'accord 2004

94% des sections CFDT votent **POUR**

l'organisation d'un débrayage d'une heure minimum le vendredi 9 avril 2004 dans tous les établissements hypermarchés Carrefour.

Le 1/4 d'heure d'avance de Carrefour est menacé.



Les délégués des sections CFDT Carrefour réunis en assemblée générale le vendredi 1er avril ont analysés les propositions de la direction

18 propositions sont acceptables et répondent partiellement aux demandes exprimées par la CFDT

mais...

L'augmentation de notre pouvoir d'achat est très insuffisante et ne compense pas la perte enregistrée en 2003 par de nombreux salariés.

La remise en cause de la RTT est inacceptable. Elle dénie aux moins aisés le droit à prendre une sixième semaine de repos RTT. Cette mesure injuste remet en cause les accords signés.

Ils constatent que 92% des employés, à qui la CFDT a demandé leurs avis, rejettent la proposition de la direction

Pour la première fois depuis 1999, année de la fusion Carrefour/Promodès et de la RTT,

la CFDT ne signera pas l'accord 2004.

Le 1/4 d'heure d'avance de Carrefour est menacé.

Sans social, pas de commercial !

**Faites entendre votre voix le
vendredi 9 avril**



Les délégués des sections CFDT Carrefour au regard de l'avis exprimé par les salariés ont décidé de ne pas signer l'accord 2004

Fort de l'appui de 83% des salariés qui se sont prononcés pour un débrayage, la CFDT appelle à un arrêt de travail le **vendredi 9 avril 2004.
Ils demandent .**

Aux responsables nationaux

La revalorisation réelle de notre pouvoir d'achat

Notre pouvoir d'achat n'est plus maintenu par les augmentations proposées. Pour 2004 les analystes parlent d'une inflation de 1,7 à 1,8%. Avec 1,5% d'augmentation de salaire en deux fois ajoutés au retard 2003 nous avons perdu d'avance !

Le maintien pour tous du droit à une semaine de repos RTT

Ils dénoncent le tour de passe-passe de la direction pour éviter d'augmenter les salaires. Alors que des emplois sont menacés Carrefour propose de payer la 6ème semaine de repos de RTT, soit de "Travailler plus pour gagner plus". Que vont devenir les deux à trois mille salariés dont les postes seront supprimés suite au projet de réorganisation et restructuration des services ? Que va devenir la RTT ?

Au directeur du magasin

Des garanties sur les projets à venir

Restructuration des services PICT, MSI, réception, sécurité, standard, projet Mercure, Bach...)

Des embauches immédiates dans certains services.

L'amélioration du management et des conditions de travail.

**...cessons de nous plaindre,
Agissons tous ensemble le 9 avril !**

La CFDT dénonce l'attitude des élus Force Ouvrière.



La CFDT appelle toutes les organisations syndicales soucieuses de tenir compte de l'avis des salariés et de défendre les acquis Carrefour à se joindre à l'arrêt de travail proposé pour le vendredi 9 avril



La direction propose aux organisations syndicales de signer le 13 avril les accords 2004.

F.O.: signe

CGT: ne signe pas

CFTC: ne signe pas

CGC: ne signe pas

CFDT: ne signe pas

CAT: on ne sait pas

Sans dénier aux élus FO le droit de signer un accord et d'avoir une analyse différente des autres représentants du personnel la CFDT n'admet pas le double langage du syndicat FO.

La CFDT dénonce la volte face de FO

En 2003 tout aller mal et FO attaquait violemment la signature de la CFDT alors que les augmentations étaient plus importantes et que la CFDT obtenait la remise sur achat, la remise en cause de la modulation, les revalorisations de contrat et autres points..

En 2003 FO écrivait dans ses tracts: *"C'est insuffisant (1,7%) surtout au regard de l'inflation mais aussi des résultats du groupe. Force ouvrière revendique une hausse de salaire de 3% en une seule fois pour tous ou une augmentation de la prime de vacances dès cette année pour arriver à un 14ème mois."* En quoi 2004 est meilleur que 2003 ?

La CFDT dénonce les mensonges de FO.

Il n'y a pas de clause de rattrapage dans l'accord 2004, si un salarié choisit de prendre la semaine de RTT en repos celle-ci ne lui sera payé qu'en juin 2005, il ne bénéficie donc pas de 2,1% d'augmentation de salaire en 2004 comme l'annonce FO. Les salariés ont droit de connaître les plus et les moins !

La CFDT dénonce le manque de démocratie de FO

FO annonce sa signature en séance sans consulter les salariés, ni ses délégués. En 2003 la CFDT a consulté les salariés comme elle l'a fait en 2004. C'est parce que cet avis était positif qu'elle a signé en 2003!

La CFDT dénonce l'opportunisme de FO

La CFDT remarque que les revendications FO ont changé en 2004 pour se rapprocher de celles de la direction (semaine RTT) et copier celles que la CFDT fait avancer depuis plusieurs années.

La CFDT dénonce le manque de mémoire de FO

Les magasins Carrefour n'ouvraient auparavant aucun dimanche, ni jours fériés. C'est FO en signant seul un accord qui a permis en 1988 les ouvertures 3 jours fériés sans volontariat. En 1993 FO signait l'ouverture 3 dimanches par an avec volontariat. En 2000 FO signait chez Continent les ouvertures 5 dimanches. En 2001 FO signait pour Continent 2001 les ouvertures 5 dimanches et 4 jours fériés sans volontariat.